

prEN 1317-5:20XX (projet de révision de la partie5)

Il s'agit d'un projet qui remplacera la norme de 2007. Le projet sera encore travaillé mais on s'attend à ce que la version définitive sera d'application en 2014.

Contenu

- 1 Scope
- 2 Normative references
- 3 Terms, abbreviations and definitions
- 4 Requirements
 - 4.1 Safety barriers (part 2)
 - 4.2 Crash cushions (part 3)
 - 4.3 Terminals (part 7)
 - 4.4 Transitions (part 4)
- partie 6 parapets (TR)
- partie 8 MVP (TS)
- 5 Testing, assessment and sampling methods
 - 5.1 Safety barriers
 - 5.1.6 Testing of the ground
 - 5.2 Crash cushions
 - 5.3 Terminals
 - 5.4 Transitions
 - 5.5 Motorcyclist Protection Systems
- 6 Assessment and verification of constancy of performance – AVCP
 - 6.2 Type Testing
 - 6.3 Factory Production Control (FPC)
 - 6.4 Type testing of modifications and ranges of versions
- 7. Marking, labeling and packaging

Annex A (normative) Assessment methods for changes in vehicle restraint systems

- A – simple calculation and engineer evaluation
- B1 – Detailed Engineering Calculations
- B2 – Modified component loading test, either static or dynamic
- B3 – Vehicle Impact Simulation
- C: Full scale vehicle impact tests

Annex B (informative) Template report for the assessment of product modifications

Annex C (normative) Resistance to snow removal operations

ANNEX D (informative) List of some standards and methods for durability declaration

ANNEX E (normative) Ground characterization

ANNEX F (informative) Materials characterization

ANNEX H (informative) Indications for Product Installation Manual

Annex L (normative) Assessment of product modifications through computational mechanics

Annex ZA (informative)

- Table ZA.1.1–Relevant clauses for safety barriers
- Table ZA.1.2- Performance requirements for crash cushion
- Table ZA.1.3- Performance requirements for terminals
- Table ZA.1.4- Performance requirements for transitions
- Table ZA.1.5-Performance requirements for safety barriers with motorcyclists protection
- Table ZA.1.6-Performance requirements for vehicle parapets combined with pedestrian parapets

ZA.2 Procedure for AVCP of Vehicle Restraint Systems

ZA2.2 Declaration of performance (DoP)

ZA.2.2.3 Example of DoP

ZA.3 CE Marking and labelling

Figures ZA.1.a to ZA.5.a : examples of the information which can be affixed directly to the product:

- Figure ZA.1 – Example CE marking information for safety barriers
- Figure ZA.2 - Example CE marking information of crash cushion
- Figure ZA.3 - Example CE marking information of Terminal
- Figure ZA.4 - Example CE marking information for Transition
- Figure ZA.5 – Example CE marking information of safety barrier with motorcyclist protection
- Figure ZA.6 – Example CE marking information of combined vehicle / pedestrian parapets

Résumé des points qui nous concernent le plus

- Produits modifiés (normatif)

Pour diverses raisons il peut être nécessaire d'apporter des modifications (mineures) au produit testé, p. ex. des améliorations, adaptation à la nature du sol, La difficulté était de juger l'impact sur la performance et de décider si de nouveaux essais étaient exigés. Annexe A offre une méthodologie pour cela.

Les modifications sont subdivisées en trois classes: A, B et C. Les modifications A ne nécessitent pas d'autre vérification. Les modifications B donnent lieu à des vérifications allant de calculs, des simulations numériques jusqu'à des essais sur des composantes. Les modifications C exigent des nouveaux essais de collision.

La méthodologie est un instrument utile autant pour le constructeur que pour l'organisme de certification.

- Essais du sol (normatif)

Par. 5.1.6. présente une méthode d'essai qui ressemble fort à la méthode présentée par le conseil consultatif pour être repris dans le PTV 869. la norme ne dit cependant pas ce qu'il faut faire si la classe du sol diffère de la classe du sol à l'essai de collision. Apparemment ceci est laissé au gestionnaire de route, dans notre cas au PTV 869.

- Application de simulations numériques (normatif)

Annexe L apporte des prescriptions pour la validation et la vérification de l'application de modèles numériques, y compris procédures et critères d'acceptation. Ceci est surtout applicable dans le développement de nouveaux produits et dans l'évaluation de produits modifiés (voir ci-haut).

- Indications pour le manuel d'installation (informatif)

Annexe H décrit ce qu'un manuel d'installation doit contenir et fournit également des indications pour l'installateur et pour le donneur d'ordre pour sauvegarder la performance de l'équipement.

- Terminaux en transitions

Terminaux et transitions figurent à présent dans Annexe ZA et peuvent donc être marqués CE.

- Directives pour les spécifications des matériaux (informatif)

Annexe F fait une première tentative de poser des tolérances pour les matériaux utilisés lors de la production, comparable à ce qui a été défini dans le PTV 869. L'annexe subira probablement encore des modifications, surtout si le chap.6.3 (FPC) doit encore être complété.